

POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE À LA VILLE DE PARIS

**VOTEZ POUR NOUS !
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 1 AU 8 DÉCEMBRE 2022**



contact : feministesupap@gmail.com

L'ÉGALITÉ À LA VILLE DE PARIS,

Dans les instances comme sur le terrain, nous dénonçons les inégalités encore présentes entre les femmes et les hommes au travail à la Ville de Paris. Retour sur quelques données trop souvent méconnues.

Des risques pour la santé non reconnus



Les pénibilités propres aux métiers à prédominance féminine ne sont pas assez reconnues. Dans les crèches, les écoles, les bibliothèques, le secteur médico-social, les mairies... les professionnelles sont exposées à des risques pour leur santé tels que le bruit, le port de charge, les gestes répétitifs entraînant des TMS (troubles musculo-squelettiques...), la charge mentale, la charge émotionnelle (relations avec les familles, situation d'accueil physique et téléphonique stressantes)... Autant de risques sous-évalués, sans parler de l'absence de reconnaissance en maladie professionnelle des pathologies engendrées.

En première ligne pendant la crise sanitaire, un grand nombre d'agentes connaissent une souffrance au travail redoublée. Elles subissent les risques psycho sociaux (surcharge de travail, exigence émotionnelle, qualité du travail empêchée..) et elles sont les premières victimes du burn out, du harcèlement moral et bien sûr des agressions sexuelles qui touchent tous les secteurs d'activités. Souvent niées, faisant l'objet d'enquêtes bâclées, les violences sexuelles ne sont pas toujours reconnues en accident du travail comme elles le devraient.

Les questions de santé spécifiquement féminines sont encore trop souvent traitées avec négligence, voire brutalité : les pressions des encadrant.es pour que les femmes renoncent à l'heure de grossesse à laquelle elles ont droit sont monnaie courante, les douleurs menstruelles ne sont pas reconnues voire font l'objet de commentaires sexistes, les congés maternité ne se déroulent pas dans la sérénité (non-remplacement, remarques déplacées, retour qui se passe mal...)

FOCUS SUR LES SUJETIONS

A l'heure actuelle les secteurs à prédominance féminine ont des niveaux de sujétions (c'est-à-dire une diminution du temps de travail hebdomadaire compensant une pénibilité) relativement bas. Leurs sujétions sont de niveau 1 (agentes de nettoyage...), 2 (ASEM, bibliothèques..) ou de niveau 3 (Petite Enfance), quand les secteurs à prédominance masculine bénéficient de sujétions jusqu'à 7 et c'est tant mieux pour ces secteurs pénibles physiquement.

C'EST POUR QUAND ?

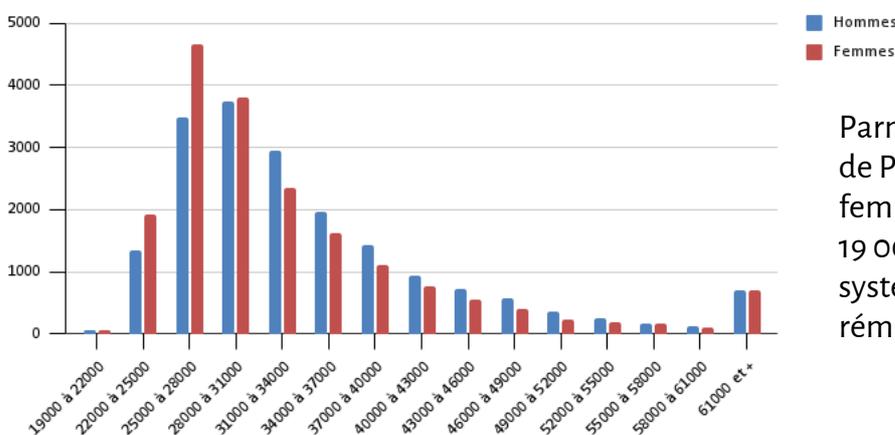
Des inégalités salariales criantes

Dans son dernier bilan social, la Ville souligne que la différence salariale femmes/hommes ne serait « que » de 6%.

Ce chiffre est totalement sous-évalué car il ne prend pas en compte les salaires de misère de + de 10 000 vacataires, des caisses des écoles, dont la majorité sont des femmes. Il laisse aussi dans l'ombre les employées des sociétés sous-traitantes (sociétés de ménage, etc) qui travaillent dans des conditions indignes (horaires invivables, contrats illégaux, harcèlement...) sur lesquelles la Ville ferme les yeux, les près de 800 assistantes maternelles et les 500 assistantes familiales mal payées et....le temps partiel. Enfin, de nombreuses collègues ne sont pas françaises et ne peuvent prétendre à un déroulement de carrière..Les discriminations multiples se conjuguent pour les plus précaires d'entre nous.

Les secteurs à prédominance féminine sont parmi ceux qui ont des niveaux de primes le plus bas. Le récent protocole de revalorisation RIFSEEP n'a fait qu'augmenter légèrement ces primes sans corriger les inégalités antérieures. De façon générale, les agentes parisiennes touchent moins de primes que les agents.

Rémunération brute annuelle à temps plein à la ville de Paris.



Parmi les agent.es à temps plein à la Ville de Paris, il y a systématiquement plus de femmes que d'hommes rémunérées entre 19 000 et 31 000 euros brut et systématiquement plus d'hommes rémunérés de 31 000 à 61 000.

De manière générale, le salaire net moyen des femmes est inférieur à celui des hommes de 200 à 300 euros mensuels.

La Ville ne reconnaît toujours pas les pénibilités psychiques comme il se doit, et beaucoup d'agentes ne bénéficient d'aucune sujétion (une majorité des agentes administratives avec travail sur écran). Pire encore, les téléconseillères du 3975 ont perdu 4 niveaux de sujétions et les adjoint.es d'animation 2 !

L'augmentation des sujétions pour toutes et la possibilité de cumuler les sujétions sont des enjeux fondamentaux : en plus de récupérer l'équivalent des jours de congés perdus, ce doit être l'occasion pour les agentes d'obtenir davantage d'égalité et une meilleure reconnaissance de la pénibilité de leur travail.

NOS PROPOSITIONS :

POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE !

Nos propositions :

- Accepter les revendications des collègues mobilisé·e·s actuellement dans plusieurs secteurs : petite enfance, UGD, travail social... Des secteurs à prédominance féminine qui demandent une juste reconnaissance de leur qualification et des effectifs supplémentaires !
- Le 100 % promu·es promouvables pour que tout·es puissent être promues
- Des corrections salariales entre femmes et les hommes dès le budget de décembre 2022
- Une analyse des salaires des non titulaires, par genre et type de métiers : l'opacité existante est vectrice de discriminations potentielles entre les femmes et les hommes dont les non européen·es qui ne peuvent pas être fonctionnaires
- La déprécarisation massive des collègues (vacataires, cdd DASCO, DILT...)
- La rupture des marchés avec des sociétés sous-traitantes qui exploitent et maltraitent leurs salariées, la re-municipalisation des services de nettoyage et l'intégration des agent·es.

POUR SOUTENIR LES MAMANS SOLO

Nos propositions :

- Si l'agente le souhaite, que l'employeur ait une attention particulière sur les difficultés rencontrées pour articuler la vie professionnelle et personnelle et adapter les horaires aux contraintes familiales
- Des effectifs supplémentaires pour ne pas ramener le travail à la maison
- Un service public de la petite enfance renforcé avec des effectifs supplémentaires et qualifiés pour accueillir dans les meilleures conditions notamment les enfants de famille monoparentale.
- Redonner une journée "parentalité "



POUR PLUS D'ÉGALITÉ MAINTENANT !

POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉGALES ENTRE FEMMES ET HOMMES, DANS TOUS LES METIERS !

Nos propositions :

- La mise en conformité obligatoire des vestiaires (DASCO, DJS...) avec l'engagement concret d'un état des lieux commençant par les directions suivantes : DJS, DASCO, DILT, DPE, DVD, DPMP, DDCT.
- Des travaux d'aménagement dès janvier 2023
- Des vêtements adaptés aux agent.es (EPI) et vêtements grossesse en nombre suffisant et proposés automatiquement



POUR UNE MATERNITÉ ZEN

Nos propositions :

- Un livret d'accompagnement aux congés maternité recensant tous les droits des agentes enceintes, envoyé avec les bulletins de salaires
- Le remplacement des agentes en congé maternité pour soulager les agent-es et les collectifs de travail comme cela existe dans certains services
- La mise en œuvre de la procédure de contrôle systématique de l'absence de discriminations liées à la grossesse ou à la prise de congés familiaux dans la carrière



contact : feministesupap@gmail.com

NOS PROPOSITIONS :

POUR LA SANTÉ DES AGENTES ET LE RESPECT DES PATHOLOGIES CHRONIQUES SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

Nos propositions :

- Que les agent-es soient informé-es par la médecine du travail et le Bureau de Prévention des Risques Professionnels sur les possibilités concrètes de suivi, d'aménagement de poste en cas d'endométriose
- La possibilité de 3 autorisations spéciales d'absence minimum pour prévenir les journées de travail trop dures pour une grande partie des collègues quand elles ont des règles abondantes et/ou douloureuses, ou encore des Syndrômes Pré-Menstruels (SPM) invalidants.
- La reconnaissance de nouvelles pénibilités et la réduction du temps de travail : charge mentale, émotionnelle, bruit notamment dans les métiers d'accueil du public, de la petite enfance, de l'animation etc.
- La prévention réelle des risques psychosociaux qui touchent en majorité les femmes et le traitement en accident du travail des malaises...qui se multiplient
- L'accompagnement des agent-es victimes de violences conjugales (aménagements d'horaires, aide au logement, mesures de protection si les violences ont lieu dans le cadre du télétravail...)



POUR PLUS D'ÉGALITÉ !

POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SANS VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSST)

Nos propositions pour prévenir :

- Formation de minimum 1 journée pour les agent·es RH, Santé et une sensibilisation de tous·tes les agent·es d'une demi-journée. Il faudra des formations plus longues si la Ville veut vraiment des RH et encadrant·es formé·es
- Formation des mandaté·es CST afin de construire des plans de prévention des VSST pour transformer l'organisation du travail, et protéger les collègues
- Diffusion d'un dépliant sur les droits face aux VSST dans le bulletin de paie.

Nos propositions pour réagir :

- L'accueil, l'écoute de la victime et la reconnaissance systématique des VSST en accident du travail pour éviter jours de carence et accéder à ses droits
- La suspension provisoire de l'auteur et une enquête impartiale sur les faits
- L'accompagnement concret des agentes victimes dans la demande de protection fonctionnelle, y compris en cas de conflit face à l'employeur qui n'a pas assuré sa sécurité
- La garantie de la protection de l'emploi (si l'agent·e est non titulaire) et de la carrière des victimes,
- Le droit à des aménagements de poste, à des autorisations spéciales d'absences, à la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisie;
- L'amélioration de l'accompagnement avec la présence, si la victime le souhaite, d'un syndicat dans les procédures internes de la Ville, la prise en charge médico-sociale et psychologique sans frais à sa charge ;
- Des enquêtes santé au travail pour faire évoluer les pratiques professionnelles et l'organisation du travail afin de réduire au maximum le risque de VSST
- L'accompagnement du collectif de travail impacté



NOS RÉPONSES :

Le 25 novembre pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes

En 2021 nous avons recueilli une série de témoignages de violences sexistes et sexuelles (VSST) dont ont été victimes des agentes à la Ville de Paris. Avec leur accord, nous les avons diffusés sur les boîtes mails et affichés à l'hôtel de ville tout en interpellant le conseil de Paris pour exiger un vrai plan de prévention des VSST. Nous avons dans la foulée participé à la belle manifestation du 20 novembre.

Ne restons pas isolées face aux violences ! Prenez contact avec nous, nous pourrons vous accompagner. Dernièrement à la DPE, des collègues victimes sont suivies, et grâce à la section Supap Fsu, elles ont pu faire reconnaître leurs droits.



Pour ne plus être seul·es face aux violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

Le collectif s'est formé et s'est doté d'une véritable cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de VSST composé de 8 collègues de métiers différents.

Les principes sont : confidentialité, respect du rythme et de la volonté de la victime, bienveillance, et indépendance face à l'employeur. Nous vous soutiendrons pour faire respecter vos droits et votre santé dans le cadre du travail. Si vous le souhaitez, nous pouvons aussi vous orienter vers des avocat·es et des professionnel·les du soin spécialisé·es en matière de VSS.

Témoins, victimes, agent.es : Contactez nous via notre mail

contact : feministesupap@gmail.com

SOUTIENS, INTERVENTIONS, ACTIONS !

En action le 8 mars, journée internationale des droits des femmes !

Le 8 mars 2022, Supap Fsu a été à l'origine d'une réunion d'information syndicale pour les agent.es sur la SANTE des femmes au travail avec l'intersyndicale Cftc, Fo, Unsa, Ucp, en présence d'une experte en la matière de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Ce fut un beau temps d'échange collectif sur la pénibilité non reconnue de métiers à prédominance féminine et les obligations en matière de santé, protection et sécurité au travail que notre employeur doit tenir.

Supap Fsu a ensuite porté des propositions concrètes dans le cadre du plan égalité de la ville de Paris lors des instances en Comité technique central et CHSC central. A ce jour, la ville ne nous répond pas encore favorablement même si elle reconnaît la qualité de nos propositions !

Supap Fsu continuera à défendre et à négocier pour faire progresser l'égalité. Suite à nos interventions, la ville se sent obligée d'avancer un peu.. Elle est prête à nous écouter notamment sur les "congrés pour règles" ou pour une meilleure prise en charge des victimes de violences. Elle accepte de présenter un état des lieux des inégalités salariales en 2022. L'occasion pour nous d'exiger une enveloppe de rattrapage des inégalités salariales au plus vite !

Grâce aux mobilisations, des avancées ont déjà été obtenues sur le nombre de promotions dans les secteurs à prédominance féminine mais ce n'est qu'un début, continuons le combat .. !

Venez construire le prochain 8 mars avec nous !



QUI SOMMES NOUS ?



Nous travaillons dans le nettoyage, les bibliothèques, le travail social, Paris Habitat, les services administratifs, l'animation, la petite enfance, les piscines...
fonctionnaires, contractuelles, de toutes les catégories, jeunes et moins jeunes !
Nous nous retrouvons pour faire avancer l'égalité professionnelle et pour promouvoir un monde du travail sans violence.
Comment ? par des actions, rencontres, des interventions et le soutien de collègues sur le terrain !

REJOIGNEZ LE SUPAP-FSU ET SON COLLECTIF FÉMINISTE !

contact : feministesupap@gmail.com

ELECTIONS PRO 8 décembre 2022 C'EST TOUT VU !
ON VOTE
SUPAP FSU

- Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
- Commission CONSULTATIVE Paritaire
- Comité Social Territorial DE DIRECTION
- Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Et maintenant... retrouvons-nous !

Autour d'un CAFE DEBAT

"Ensemble prévenons et agissons contre le sexisme et les violences au travail"

Vendredi 25 novembre 9h -12H

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion participative pour...

S'informer sur nos DROITS en matière de Santé, de protection au travail avec une juriste spécialisée en la matière : Laure Ignace (www.laureignaceformation.fr)

Et

Echanger autour d'un café avec des référentes santé -prévention du collectif féministe Supap Fsu de la Ville de Paris.

Avec au programme :



9h-9h30 : Accueil café - croissants

9h30- 11 h : Intervention de la juriste pour nous expliquer avec simplicité nos droits

11 h : Echanges sur les moyens de prévenir et d'agir ENSEMBLE sur les violences sexistes et sexuelles à la ville de Paris en présence de représentantes du personnel en CHSCT et de la cellule Supap Fsu prévention des VSS

OÙ ? ET COMMENT ?

5/7 Avenue de la Porte d'Ivry 75013 Paris; métro et tram porte d'Ivry.

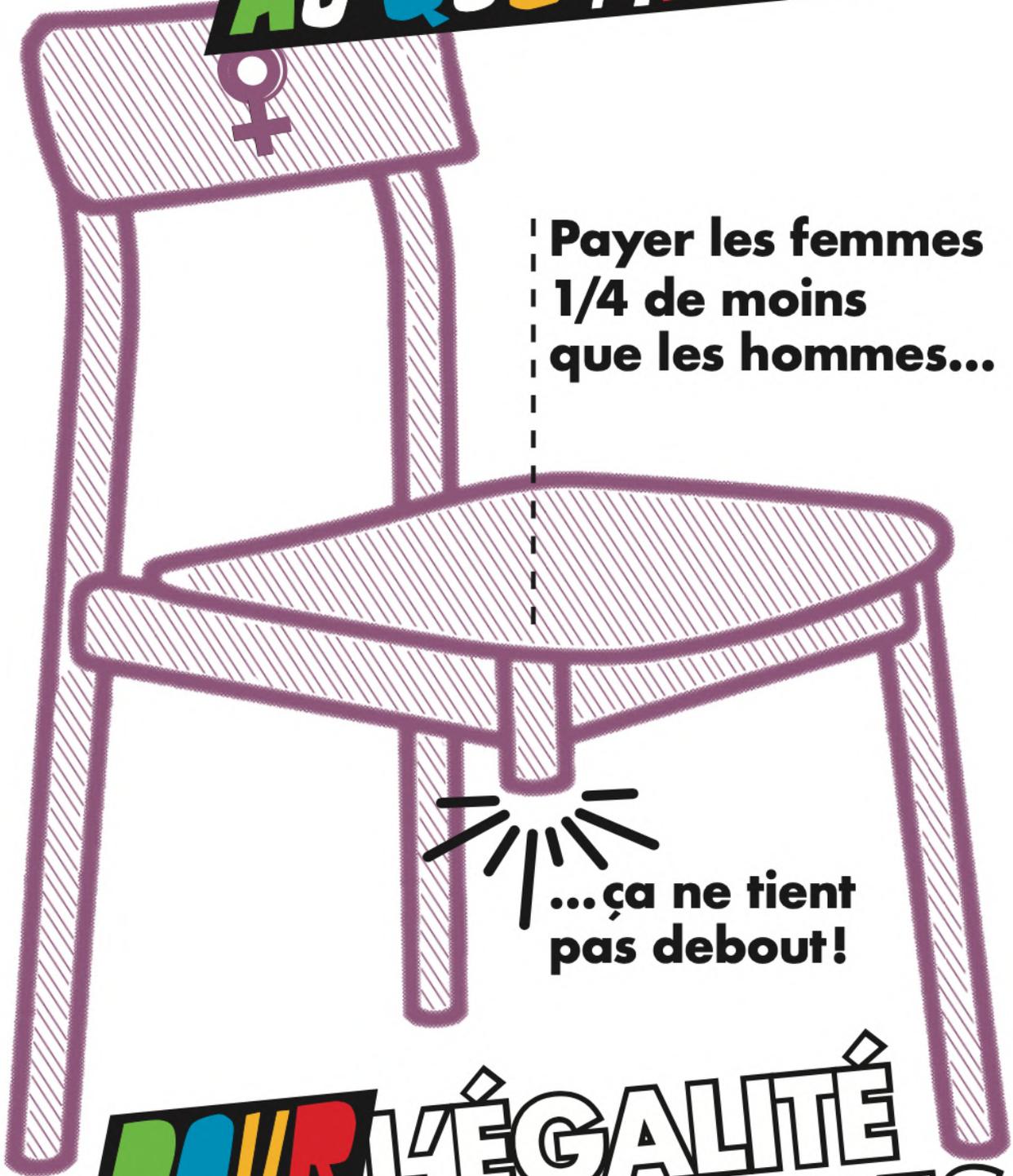
2 eme étage Salle Simone de Beauvoir

Cette réunion d'information de 3 heures est autorisée sur votre temps de travail par l'administration. A cela s'ajoute le temps de transport. Prévenez votre supérieur hiérarchique vite pour qu'il puisse organiser votre absence... sinon c'est minimum 3 jours à l'avance que vous êtes tenu.es de le faire.

LA FSU TERRITORIALE

ensemble
AU QUOTIDIEN

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris [Métro La Fourche]
01 44 70 12 80
syndicat.supap-fsu@paris.fr
www.supap-fsu.org



! Payer les femmes
! 1/4 de moins
! que les hommes...



...ça ne tient
pas debout!

POUR L'ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES

! À travail égal,
! salaire égal!